



## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 OCTOBRE 2023 COMPTE-RENDU

**Date de l'affichage du compte rendu : 18/10/2023**

*Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*

**Membres Présents :**

APARICIO Cloé, ASTROLOGI Tenessy, CARO Gérard, CONGE Pascal, COULET Brigitte, ESTEBAN Jean-Jacques, GASIGLIA Éric, GRISOUL Philippe, GROS Vincent LE BONNIEC Maria, LONVIS Dominique, MARTIN Jean-Maurice, RAYNAUD Fabrice, RUY-BERGEON Anaïs, SABATIER Christophe, VOISIN Nicolas

**Membres ayant donné procuration :** LUNARDI Karine à RUY-BERGEON Anaïs

**Membres absents :**

DEVOT Sylvie, MARCAIRE Sabine, PEITAVY Floriane, PIEYRE Laurence URSCH Jacky, VERGNET Anne

**M. Philippe GRISOUL est élu secrétaire de séance.**

Délibération	Objet de la délibération	Nature du vote		Décision
2023-33	Compte-rendu des décisions prises depuis la séance du conseil municipal en date du 28 septembre 2023	Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0		DELIBERATION NON SOUMISE AU VOTE
2023-34	Acquisition de la parcelle jouxtant le chemin de la Font d'Aube appartenant à M. Martinez	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0		DELIBERATION ADOPTEE L'UNANIMITE
2023-35	Acquisition de la parcelle à l'angle du chemin du Viala et de la RD n°105 appartenant à M. et Mme MOURET	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0		DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2023-36	Désaffectation et déclassement de parcelle – chemin du Viala	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0		DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2023-37	Cession de la parcelle communale en bordure du chemin du Viala	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0		DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2023-38	Transformation de la Communauté de Communes du Pays de Lunel en Communauté d'Agglomération	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0		DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2023-39	Rapport d'activité 2022 de BRL	Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0		DELIBERATION NON SOUMISE AU VOTE
2023-40	Modification du règlement intérieur et des tarifs de l'accueil de loisirs périscolaire de la commune déléguée de Saint Christol – Avenant n°4	Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0		DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

Le Maire,

M. Jean-Jacques ESTEBAN

